

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE
DE LYON

Fondée le 10 Février 1884

TOME QUINZIÈME

1896

LYON
H. GEORG, LIBRAIRE
L'PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU, 36-38

PARIS
MASSON & C^o, LIBRAIRES
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1897

de la mère ne saurait avoir de rapport avec ce qui existe après la naissance. Chez l'embryon, le système nerveux n'a pas à intervenir dans la régulation de la nutrition ; tous les organes peuvent se développer, s'accroître, se nourrir et vivre en dehors de lui ; ce n'est que tardivement que le système nerveux prend en main le gouvernement de l'organisme ; il lui faut d'abord s'édifier morphologiquement et histologiquement.

COMMUNICATION

**CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DE LA TÉLÉGONIE
OU IMPRÉGNATION DE LA FEMELLE PAR UN PREMIER GÉNITEUR,
MÉSALLIANCE INITIALE, HÉRÉDITÉ FRATERNELLE**

PAR M. F. X. LESBRE

Professeur à l'École Vétérinaire de Lyon.

C'est un fait généralement admis parmi les éleveurs mais encore contesté parmi les savants, que la femelle peut être influencée d'une manière durable par un premier mâle, au point de communiquer des caractères de ce mâle aux produits qu'elle engendrera ultérieurement avec d'autres. On sait combien les éleveurs, de chiens surtout, redoutent les mésalliances initiales ; une chienne de race qui a échappé à la surveillance et s'est liée avec un chien de rue est jugée par eux infectée à tout jamais dans sa progéniture. Ils expliquent de cette façon la dissemblance si fréquente de certains petits d'une même portée, par exemple l'existence d'un épagneul, d'un mâtin ou d'un chien de berger dans une portée de chienne braque. Et ils invoquent à l'appui de leur opinion de nombreux exemples de ce genre. Voici les plus frappants que nous avons relevés dans divers ouvrages de zootechnie ou de zoologie générale, notamment dans les livres de Darwin, dans le traité de M. Sanson sur *l'hérédité normale et pathologique*, dans celui de *Zootechnie générale* de M. Cornevin, et enfin dans le volume considérable que M. Yves Delage vient d'écrire sur *la cellule, l'hérédité et la biologie générale* :

a) Une chienne d'Artois, fécondée une première fois par un mâtin dont les yeux étaient vairons, se lia plus tard avec un mâle de sa race et eut dans sa portée un petit ayant les yeux vairons.

b) Une chienne de la race sans poils fut couverte une première fois par un épagneul et eut des métis. Livrée plus tard à des chiens peau nue, elle n'en continua pas moins à donner dans chacune de ses portées un ou plusieurs petits poilus.

c) Une jument arabe appartenant à lord Marton, après avoir été saillie par un couagga, et avoir donné un hybride, fut fécondée trois fois par un étalon arabe de robe noire ; elle mit bas successivement trois poulains qui présentaient aux membres et sur le dos des zébrures, comme en a le conagga, et une crinière dressée au lieu d'être tombante. Les peaux de ces poulains ont été conservées au musée du collège des chirurgiens de Londres.

d) Une jument de course de robe baie, saillie une première fois par un étalon gris eut un poulain gris ; couverte ensuite par un étalon bai, elle eut encore des poulains gris, bien qu'il n'y ait eu, assure-t-on, aucun individu gris parmi les ascendants du père et de la mère.

e) Quand on restitue au cheval des juments qui ont servi à la production des mulets, elles donnent parfois des poulains qui ont quelques caractères de l'âne : oreilles longues, pied étroit, croupe anguleuse, châtaignes postérieures rudimentaires ou nulles. Ces juments sont restées, suivant l'expression pittoresque de Jacques Bujault, *intérieurement mulassières*.

f) Magne affirmer que les brebis blanches fécondées pour la première fois par des béliers noirs, et par des béliers blancs dans la suite, donnent souvent avec ces derniers des agneaux pies ou ayant paupières, lèvres et jambes noirâtres.

g) On a maintes fois cité dans l'espèce humaine le cas de veuves remariées donnant des enfants ressemblant plus ou moins à leur premier mari.

h) Des femmes blanches, veuves de nègres, ayant convolé avec des hommes de race blanche eurent, dit-on, des enfants plus ou moins mulâtres.

i) La veuve d'un hypospade eut avec un second mari quatre fils

hypospades, dont deux transmirent l'anomalie à leurs descendants¹.

j) La veuve d'un sourd-muet, ayant eu de son premier mari un enfant sourd-muet, se remaria et son premier enfant du deuxième mari fut également sourd-muet.

Bien que ces faits aient été admis, ou du moins jugés possibles par des savants de première valeur, tels que Claude Bernard et Darwin, ils ont été jugés irréalisables par d'autres, tels que Settegast, Nathusius, Weismann, Sanson. Ce dernier ne craint pas de dire qu'au point de vue purement théorique, la théorie de l'imprégnation de la mère par un premier géniteur ne supporte pas l'examen. Weismann, auteur d'un livre qui fait époque sur l'hérédité n'en dit pas un mot, et, pour qui connaît sa théorie de la continuité du plasma germinatif, il est évident qu'il ne l'a pas jugée digne d'être discutée.

Pour combattre la doctrine de la télégonie, on oppose des faits négatifs aux faits positifs et on conteste la valeur et la réalité de ceux-ci. En ce qui concerne les portées de chienne où l'on trouve des sujets dissemblables, Sanson explique la chose par un accouplement subséquent, ignoré, qui a donné lieu à une superfétation, et donne comme exemple à l'appui les cas authentiques de juments ayant accouché en une fois d'un poulain et d'un mulet. Quand il n'y a pas superfétation, la dissemblance de certains petits serait un phénomène d'atavisme.

En ce qui concerne les poulains de la jument de lord Morton, leur pelage zébré ne serait pas imputable au couagga, mais à l'atavisme. Les zébrures des membres s'observent normalement chez les chevaux sauvages. D'ailleurs, Nathusius dit avoir obtenu un poulain rayé en accouplant une jument baie avec un étalon gris, sans qu'il y eût eu jamais intervention du couagga.

Relativement à la jument baie de course, saillie d'abord par un étalon gris, puis par un étalon bai, et qui continue à donner avec

¹ L'hypospadias est une fissure de l'urètre, sous la verge, résultant d'un arrêt de développement des plis génitaux.

ce dernier des poulains gris, Sanson explique le fait aussi par l'atavisme, vu que la variété des chevaux de course descend de la race arabe, dont le pelage est généralement gris.

Quant aux juments *intérieurement mulassières*, elles n'existeraient pas non plus. Ces juments, de l'Afrique et de l'Espagne, notamment, qui donnent des poulains plus ou moins oncoïdes ne seraient nullement imprégnées par des baudets, mais tout simplement d'une race spéciale de chevaux à cinq vertèbres lombaires, faisant transition à l'espèce asine, race que M. Sanson croit avoir découverte.

Ces diverses objections et d'autres encore ne laissent pas que de jeter quelque doute sur bon nombre des faits invoqués; mais à notre avis, elles ne sauraient constituer une réfutation suffisante; les adversaires de la télégonie l'ont bien compris, aussi s'appliquent-ils à accumuler des faits contraires; nous puisons les suivants dans le *Traité de l'hérédité* de M. Sanson :

a) Settegast cite des juments du haras de Trekehnen affectées d'abord à la production mulassière, qui furent ensuite livrées à des étalons, et qui eurent une descendance chevaline excellente, nullement entachée de caractères asiniens.

b) Le même auteur signale le cas des milliers de brebis de la variété *électorale*, qui furent accouplées avec des béliers *Negretti* ou de Rambouillet, après avoir porté des agneaux électoraux, sans que les éleveurs aient eu à se plaindre de difficultés suscitées par une imprégnation antérieure.

c) Et celui de 700 brebis de la même variété *électorale* possédant des cornes dans les proportions de 60 pour 100 qui, après avoir fait des agneaux de leur variété, furent luttées par des Southdown (race sans cornes), et donnèrent des métis tous sans cornes, avec la pigmentation caractéristique de la face et des membres du Southdown.

d) Et cet autre fait : Une levrette russe ayant été couverte à l'insu de son maître par un chien de berger, donna des métis qu'on jeta à l'eau; couverte ensuite par un lévrier, elle fit quatre chiots, deux mâles et deux femelles, qui furent classés plus tard parmi les meilleurs lévriers.

e) Une génisse d'Ayrshire, saillie par un taureau sans cornes

de Suffolk, fit un veau qui n'eut point de cornes, comme son père. Saillie ultérieurement par des taureaux de sa race, les veaux n'ont jamais manqué de devenir cornus (Nathusius). Le même auteur cite des faits de même ordre dans l'espèce ovine.

f) Fuehling fit l'expérience suivante à l'académie agricole de Poppelsdorf, près Bonn : Une truie toute noire, de la *variété masquée*, s'accoupla pour la première fois avec un mâle de sa race qui mourut ensuite. Elle eut après une série de portées avec des verrats blancs de diverses races anglaises, et, malgré son hérédité à elle, ce fut le blanc qui domina, et de beaucoup, chez tous les petits.

En présence de ces faits ou affirmations contradictoires, le meilleur moyen de lever les doutes est d'apporter des faits nouveaux. Ceux que nous désirons soumettre au jugement de la Société sont tirés de la botanique ; sans leur attribuer une valeur absolue dans la question en cause, nous ne pensons pas qu'on puisse les récuser tout à fait ; l'unité biologique, la cellule, n'est-elle pas essentiellement la même dans les deux règnes de la nature vivante ? Nous en devons la connaissance à M. Pulliat, directeur de l'École pratique d'agriculture d'Écully, dont la renommée en viticulture a depuis longtemps passé nos frontières. Les voici sommairement exposés :

Lorsqu'on croise, par une opération de fécondation artificielle, une vigne blanche par une vigne noire, ou *vice versa*, on peut obtenir sur le même pied des grappes blanches, des grappes noires, des grappes roses, et sur certaines grappes, des grains blancs, des grains noirs, des grains roses, et même des grains pies sur chacun desquels se trouvent associées deux ou trois couleurs, ce qui témoigne d'une très grande variété dans la combinaison des deux hérédités en présence, puisqu'il y a à la fois association et fusion des caractères. Or, cet effet du croisement entre vignes portant des fruits de couleur différente ne témoigne pas seulement d'une action sur l'ovaire et les graines ou pépins du raisin, mais encore d'une action exercée sur les enveloppes de ces graines, mésocarpe, péricarpe, et conséquemment sur la partie somatique de la plante.

Ce n'est pas tout : notre vigne blanche fécondée par une vigne noire continuera, l'année suivante, à donner des grappes bigarrées, en l'absence de tout croisement nouveau, comme si elle était imprégnée dans tout son être ; et, si on en détache des boutures, on pourra faire souche d'une variété hybride.

Le semis lui même est susceptible de perpétuer la variété ainsi obtenue. M. Pulliat raconte, dans le numéro de novembre 1895 de la *Vigne Américaine*, que, bien des fois, M. Henri Bouschet lui a dit la manière dont son père obtint la variété de cépage connu sous le nom de petit Bouschet : c'est en fécondant une grappe d'*Aramon* avec une grappe de *Teinturier du Cher* ; quelques grains de la grappe fécondée devinrent d'un noir foncé avec la chair d'un rouge très intense comme celle du *Teinturier* — et ce fut un pépin de ces grains à chair rouge qui donna le petit Bouschet.

Au surplus, ces croisements entre vignes de différentes couleurs peuvent aussi se faire spontanément par l'intervention des insectes et surtout des vents. Il y a quelques années, M. Pulliat « examinant un cordon de *Cabernet-Sauvignon*, fut frappé d'y rencontrer une grappe complètement blanche et quelques autres moitié noires, moitié blanches. Or, il existait précisément au-dessus un superbe cordon de chasselas, chargé de belles grappes qui avaient été, à n'en pas douter, au moment de leur floraison, les auteurs de ces variations ».

En Savoie, il s'est créé dans certains vignobles complantés de la variété rouge dite *mondeuse*, voisins de vignes blanches, une variété de mondeuse blanche qui vraisemblablement a eu le croisement pour origine. Et, ajoute M. Pulliat, les conditions dans lesquelles nous trouvons la mondeuse blanche, variation de la mondeuse noire, semblent être les mêmes que celles dans lesquelles nous avons trouvé à Chassagne, en Bourgogne, le *pineau* noir devenu blanc, entouré des vignobles de Montrachet qui le dominent au Nord et qui sont entièrement complantés de *pineau b'anc Chardonnay*.

Ces divers faits, auxquels on pourrait en ajouter, certes, beaucoup d'autres tirés de l'horticulture, nous paraissent pleins d'enseignement en ce qui concerne la théorie si controversée de l'infection de la mère par un premier géniteur. Ils témoignent irréfragable-

ment d'une véritable imprégnation totale et durable de la plante, artificiellement ou naturellement fécondée par une autre plante.

M. Baron, dans son livre sur les méthodes de reproduction en zootechnie, s'appuyant sur des faits de même ordre que les précités, émet l'opinion que le pollen, indépendamment de son action spéciale fécondante, influence l'organisme végétal tout entier, et, par analogie, il admet que le spermatozoïde exerce la même influence générale sur l'organisme animal.

M. Cornevin (*loc. cit.*) ne nie pas que la femelle, chez les animaux, ne puisse être imprégnée d'une manière durable par une première conception ; mais cette imprégnation se ferait par l'intermédiaire du fœtus et non pas directement par le sperme. Herbert Spencer avait antérieurement exprimé la même opinion, qui est également professée par Bouchard.

En sorte que les petits d'un deuxième, troisième ou quatrième géniteur n'hériteraient pas du premier, mais simplement de leur frère ou sœur du premier lit : de là le nom d'*hérédité fraternelle* donné parfois aux phénomènes qui font l'objet de cette relation. Ils n'ont, d'ailleurs, jamais été observés que dans les vivipares et à la condition que la femelle ait conçu. Ainsi on n'a jamais signalé, que je sache, de cas authentiques de veuves remariées, qui n'ayant point été fécondées par leur premier mari, aient eu néanmoins des enfants lui ressemblant, ou bien de femelles quelconques ayant été imprégnées d'un mâle par un simple coït avec ce mâle. Si une imprégnation spermatique directe était possible, on n'aurait pas manqué de la constater chez les oiseaux polygames où la même femelle peut être cochée par un grand nombre de mâles. Or, à part une observation très contestable du D^r Dupuis sur des pigeons, rien de pareil n'a été jusqu'à ce jour signalé. Il y a donc lieu de croire, pour les végétaux comme pour les animaux, que c'est l'embryon qui parfois communique à sa mère les caractères spéciaux qu'il tient du père, ou plus exactement, la virtualité de ces caractères.

Toutefois, l'opinion de Cl. Bernard mérite d'être citée. Ce n'est pas, d'après lui, l'organisme tout entier de la femelle qui serait imprégné par le sperme, ce qui d'ailleurs serait bien difficile à comprendre, c'est l'ovaire seulement. On croyait, en effet, que,

dans les oiseaux, la fécondation se fait à l'intérieur même de l'ovaire et qu'un même coït peut féconder jusqu'à 10, 15, 20 œufs qui seront pondus plus tard successivement. Cl. Bernard demandé si, indépendamment de ces œufs s'est fécondés efficacement, le sperme du même coït ne pourrait pas en féconder un certain nombre d'autres d'une manière incomplète qui pourrait être achevée par un coït ultérieur avec le même mâle ou un mâle différent, et il a cru pouvoir expliquer ainsi la ressemblance de certains enfants d'une veuve remariée avec le premier mari de cette veuve autant qu'avec leur père légal. Il y aurait en quelque sorte fécondation en partie double. — Quelque autorité s'attache au nom illustre de Cl. Bernard, cette explication doit qui être abandonnée. Les études nouvelles sur la fécondation que nous devons à Van Beneden, Fol, Weismann, Boveri, O Hertwig, etc., ne permettent plus de la soutenir. On ne saurait concevoir, dans l'état actuel de la science, une demi-fécondation susceptible de se compléter plus tard, grâce à l'arrivée d'un deuxième spermatozoïde. La fécondation est ou n'est pas. Seuls, les œufs mûrs, ayant émis leurs deux globules polaires, sont susceptibles d'être fécondés et il ne faut qu'un seul spermatozoïde pour cela. Les œufs immatures sont totalement réfractaires à l'action de la cellule mâle. Or, dans les Mammifères, le nombre des œufs mûrs, à un moment donné, dans une femelle en état de reproduire, est assez exactement proportionné au nombre de petits qu'elle peut mettre bas après chaque gestation. Il ne saurait donc se faire une provision d'œufs fécondés qui se développeraient dans la suite, et, à supposer même que cela soit possible, ces œufs fécondés pourraient-ils, sans se développer ou sans périr, rester emprisonnés dans les follicules ovariens des mois ou même des années !...

Quant aux oiseaux, il n'est pas vrai que leurs œufs soient fécondés à l'intérieur de l'ovaire; on sait aujourd'hui qu'ils le sont après leur déhiscence.

Romanes professait sur le sujet qui nous occupe une opinion assez voisine de celle de Cl. Bernard : les spermatozoïdes en excès d'un coït pourraient être absorbés à la surface de l'ovaire et modifier ainsi la substance héréditaire d'un certain nombre d'œufs

appelés à être fécondés ultérieurement. Mais de deux choses l'une : ou le spermatozoïde pénètre vivant dans l'œuf et alors il le féconde s'il est mûr, ou bien il n'agit que comme substance morte alimentaire, et alors il a perdu tout son potentiel héréditaire. D'ailleurs, si l'imprégnation de la femelle par un premier géniteur était simplement spermatique et localisée à l'ovaire, il est clair qu'elle s'observerait sous la seule influence du coït, chez les ovipares aussi bien que chez les vivipares ; tandis que, jusqu'à plus ample informé, il me semble qu'on ne l'a constatée d'une manière suffisamment positive que chez les vivipares et après conception. Il s'agit donc là, vraisemblablement, d'un phénomène de *xénie* (de ζένος, hôte), c'est-à-dire d'une influence exercée sur le corps tout entier de la femelle par le fœtus, influence comparable à celle que développe le croisement d'une vigne blanche avec une vigne noire (voy. plus haut).

D'autres explications ont encore été données. Buffon admettait, et c'est encore une croyance invétérée dans le public, que l'imagination de la mère peut exercer la plus grande influence sur son produit. Conséquemment, si au moment du coït, ou en cours de gestation, une veuve remariée, par exemple, est hantée fortement de l'idée de son premier mari, cela suffirait pour que l'enfant lui ressemblât plus ou moins. Cette hypothèse est aujourd'hui très généralement abandonnée des savants, car on ne comprend guère qu'une transmission héréditaire, quelle qu'elle soit, puisse se faire sans matière, par une sorte d'*aura* telle qu'en admettaient si facilement les anciens vitalistes. L'hérédité est inséparable d'un substratum matériel contenu dans les éléments sexuels, et tout particulièrement dans les substances nucléaires de ces éléments ; c'est cette matière héréditaire que Weismann appelle *plasma germinatif*.

Au surplus, à supposer même que l'influence de l'imagination de la mère soit réelle chez la femme, elle serait, comme le dit M. Cornevin, on ne peut plus douteuse, en ce qui concerne les bêtes.

Je dirai un mot, pour finir, des théories de la *copulation anti-datée* et du *développement retardé*. D'après la première un cer-

tain nombre de spermatozoïdes pourraient rester vivants plus ou moins longtemps dans les voies génitales de la femelle et féconder ensuite un ou plusieurs ovules. C'est ainsi que dans les chauves-souris, le coït se fait en automne tandis que la fécondation n'a lieu qu'au printemps. D'après la seconde, le développement de l'œuf pourrait s'interrompre et reprendre plus tard, ainsi que Bischoff l'a constaté à l'état normal chez le chevreuil.

Il semble inutile de discuter ces deux hypothèses résultant d'une généralisation de faits particuliers à quelques espèces : c'est les réfuter suffisamment que de les mentionner.

En définitive, si l'imprégnation de la mère par un premier géniteur est possible, et nous croyons avoir apporté quelques faits pour qu'on y croie, elle ne peut s'expliquer que par une influence générale, essentiellement somatique, exercée par l'embryon.

Il me paraît erroné de croire, avec Weissmann, que l'hérédité est indépendante de toute influence exercée sur le corps (soma), et que la substance héréditaire (germen) déposée dans les éléments sexuels provient telle quelle des cellules germinales antérieures et se transmet telle quelle aux cellules germinales futures. A notre humble avis, la distinction établie par Weissmann entre les *cellules sexuelles*, destinées à perpétuer intégralement le plasma germinatif, et les *cellules somatiques*, procédant des premières comme les soins d'un rhizome, et formant des individus périssables et variables sur une souche germinale immortelle et fixe, cette distinction, disons-nous, n'est pas aussi fondamentale que l'admet son auteur. Toutes les cellules d'un être vivant sont d'une seule et même essence, la différenciation des cellules sexuelles est une simple conséquence de la loi de division du travail physiologique et de spécialisation des aptitudes, loi si brillamment développée par A. Milne Edwards. D'ailleurs cette différenciation est plus ou moins complète et précoce. Par exemple, chez les végétaux supérieurs, les organes de la génération sont caducs et se reconstituent chaque année aux dépens du corps de la plante ; de plus, la spécialisation des éléments sexuels ne semble pas exclusive puisque la reproduction peut se faire au moyen de rameaux détachés, de bulbes, de tubercules ou parfois même de simples feuilles ; la substance germinale

et héréditaire n'est donc pas cantonnée dans l'ovule ou le grain de pollen ; elle paraît disséminée dans toutes ou la plupart des cellules.

Il semble bien en être de même chez beaucoup d'animaux doués de faculté puissante de réintégration : chez le lombric qui, coupé en morceaux, se reconstitue en entier avec chacun d'eux ; chez les étoiles de mer, qui reforment un bras coupé ; chez les lézards, auxquels la queue repousse ; chez les salamandres, qui peuvent régénérer la queue, une patte, un œil même ; chez l'écrevisse qui se refait parfaitement une ou plusieurs pattes arrachées, etc., etc. Ne dirait-on pas que, dans ces cas si divers, chaque partie contient le tout et que le plasma germinatif soit ainsi généralisé dans toutes les cellules ?

Par contre, dans les animaux supérieurs, la division du travail est poussée plus loin ; les éléments sexuels sont seuls capables de reproduire l'être ; ils se forment de très bonne heure, dans le cours de l'embryogénèse et les organes qui en ont le dépôt durent autant que l'individu. Cette différenciation primordiale et exclusive des germes contribue à donner à l'hérédité beaucoup plus de fixité qu'elle n'en a dans les végétaux ou les animaux inférieurs ; mais il est excessif de croire cette dernière indépendante de toute influence exercée sur le corps. Les cellules sexuelles et les cellules somatiques ont la même origine et forment un tout dont toutes les parties s'influencent réciproquement. Si la substance héréditaire est localisée dans les œufs et les spermatozoïdes, elle puise ses éléments d'entretien et d'accroissement dans le milieu somatique ; comment se pourrait-il qu'elle échappe complètement aux variations de ce milieu ? Il est démontré que les organes génitaux tiennent sous leur dépendance certains caractères somatiques, connus sous le nom de caractères sexuels secondaires, lesquels disparaissent plus ou moins lorsque ces organes cessent de fonctionner ou sont annihilés par la castration⁴ ; pourquoi n'observerait-on pas la réciproque, c'est-à-

⁴ Tout le monde sait que la castration des mâles influe sur le développement de leurs moyens de défense : les cornes ne se développent pas ou s'affaiblissent, les canines s'atrophient, les muscles du cou se réduisent, etc., etc.

dire une modification des éléments sexuels induite par une modification parallèle du soma ?

Cette sorte d'induction qui tiendrait tous les organes et tous les éléments dans une étroite dépendance et qui laisserait dans chacun l'empreinte du tout, empreinte toujours actuelle, a été expliquée par Darwin par sa fameuse théorie de *la pangénèse* : des particules vivantes d'une exigüité extraordinaire, ou *gemmules*, se détacheraient en tous temps de toutes les cellules du corps et viendraient se réunir et se ranger dans les cellules germinales, de façon à ce que tout changement subi par l'organisme à un moment quelconque de sa vie puisse être représenté dans la cellule-germe. Darwin expliquait ainsi l'hérédité des caractères acquis. La même théorie peut expliquer la télégonie. En effet, on peut assimiler l'embryon à un organe ajouté temporairement à l'organisme féminin ; le mode de placentation étudié récemment par M. Mathias Duval permet parfaitement cette assimilation puisque le sang de la mère peut se répandre dans l'ectoderme de l'embryon, après suppression de la barrière formée par l'épithélium utérin. Dès lors, quoi de plus rationnel d'admettre un échange de gemmules, une sorte de sécrétion interne comme il s'en fait dans tout organe qui retentirait sur tout l'organisme maternel et plus particulièrement sur les ovaires, et laisserait dans les ovules à féconder ultérieurement une certaine potentialité des caractères de l'embryon en voie de développement ?

L'embryon peut bien, le fait est certain, vacciner sa mère contre diverses maladies, la syphilis en particulier, pourquoi ne pourrait-il pas l'imprégner aussi d'une nouvelle hérédité ?

En fait d'hérédité, concluons-nous avec M. Yves Delage, *tout est possible, rien n'est certain.*

DISCUSSION

M. Mathis. — Le phénomène d'imprégnation de la mère par un premier reproducteur paraît hors de doute, et, pour ma part, j'en ai observé un fort bel exemple chez une chienne.

Il s'agissait d'une bête de chasse de race pure qui, accidentellement fut couverte pour la première fois par un bouledogue. La deuxième fois, on la fit couvrir par un animal de sa race, ce qui ne l'empêcha pas d'avoir dans cette portée un bouledogue. Il en fut de même dans les quatre ou cinq portées suivantes, et chaque fois, on avait la certitude absolue qu'il n'y avait pas eu de mésalliance.

Je suis convaincu, dans ce cas, de l'influence du premier reproducteur, et admetts en principe l'hypothèse de M. Lesbre. Il est certain que les relations qui unissent la mère au fœtus sont réciproques, et que celui-ci peut avoir quelque influence sur celle-là, lui passant certaines des qualités qu'il a reçues de son procréateur.

M. Lacassagne croit qu'à côté de l'hypothèse de M. Lesbre, il y a place pour d'autres explications ; il est certain cependant qu'un fœtus engendré par un père syphilitique peut infecter sa mère ou lui transmettre une sorte d'immunité. D'autre part, on comprend très bien comment chez les oiseaux, la poule et le dindon, par exemple, une série d'œufs peuvent subir l'influence fécondante des spermatozoïdes déposés et comme mis en réserve à la suite d'une seule copulation. Dans cet ordre d'idées, ne pourrait-on pas admettre, non pas la fécondation, mais l'imprégnation par les éléments d'un premier coït de tous les ovules en préparation.

M. Lesbre. — Cette imprégnation est difficile à comprendre, car dans un ovaire, tous les ovules ne sont pas prêts à être impressionnés au même moment.

M. Guinard. — L'exemple que M. Lesbre a emprunté à la vigne, pour remettre en question l'influence de l'imprégnation de la mère par son fœtus, arrive bien à l'appui de son explication ; car chez les végétaux, après la floraison et la fructification, les ovules fécondés sont transformés et disparaissent. Aucun des éléments qui ont subi sûrement le contact du pollen étranger ne persiste ; il semble bien que le pied tout entier soit imprégné par le résultat de cette fécondation.

M. Grégoire. — Un fait semblerait bien donner raison à cette

influence du procréateur par l'intermédiaire du fœtus ; c'est que cette influence ne se fait vraiment sentir qu'autant qu'il y a eu fécondation. Un coït stérile, alors même que rien ne s'oppose à l'imprégnation des ovules, ne produit pas le phénomène dont il est question.

M. Lacassagne. — En fait, les hypothèses sont discutables, mais comme la question soulevée par M. Lesbre est intéressante, on pourrait renvoyer la suite de la discussion à la prochaine séance.

Adopté.

COMMUNICATION

LES ARMÉNIENS, ESQUISSE HISTORIQUE ET ETHNOGRAPHIQUE

PAR M. ERNEST CHANTRE

Origines. — Les débuts de l'histoire des Arméniens comme ceux de presque tous les peuples sont obscurs et légendaires. De même aussi que la plupart des premiers historiens chrétiens de l'Orient, Moïse de Khorène qui vécut au v^e siècle de notre ère fait remonter ses ancêtres nationaux aux enfants de Noé. Cette méthode ingénieuse ne devait pas être négligée par cet historien pour trancher cette question si délicate et si difficile des origines. En tout cas, que les Arméniens soient Sémites ou Aryens, il paraît vraisemblable que les tribus qui ont donné naissance à la race arménienne se sont cantonnées de bonne heure dans les régions montagneuses au sein desquelles le Tigre, l'Euphrate et l'Araxe prennent leur source.

D'après les documents les plus anciens, on peut conjecturer qu'au moment où ces tribus envahirent les plateaux et les vallées ouvertes entre le massif du Caucase et celui du Taurus, elles se trouvèrent en présence de peuplades d'origines diverses qui leur disputaient le passage et la possession du sol. Dans la Haute Mésopotamie, c'étaient des races dites *sémitiques* ; dans les régions de l'Ararat